

Je souhaite ardemment que l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale, lorsqu'il entreprendra de déterminer à nouveau les régions désignées, considérera sérieusement la région de la circonscription de Nickel Belt, qui est moins favorisée par rapport à la ville de Sudbury.

En terminant, j'espère qu'il saura étudier favorablement les revendications que je fais ce soir et qu'il jugera à propos de mettre en application un programme d'expansion économique dans le Nord de l'Ontario dès que son projet de loi sur les subventions au développement régional, dont la Chambre est présentement saisie, entrera en vigueur.

[Traduction]

**M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, le député a bien exposé sa thèse et il a donné une fort bonne description de la situation et de certaines conditions qui existent dans le Nord de l'Ontario. On pouvait s'y attendre, je pense, car depuis son arrivée à la Chambre, il s'est intéressé non seulement à sa circonscription de Nickel Belt mais à tout le Nord ontarien. Les représentants de ce côté-ci de la Chambre en ont certainement eu la preuve, si je puis me faire l'interprète du ministre chargé de faire disparaître les disparités économiques régionales.

Comme le député l'a mentionné, le ministre s'est rendu dans le Nord de l'Ontario la semaine dernière, afin d'y examiner les conditions et de s'entretenir avec les fonctionnaires et les intéressés. Il a été heureux d'y rencontrer le député qui a soulevé cette question.

Comme le ministre l'a déjà dit à la Chambre, les fonctionnaires ont consulté les provinces sur les futurs programmes envisagés. Selon lui, il ne sera rien décidé sur la désignation des régions, aux termes de la nouvelle mesure législative, avant que le bill C-202, sur les subventions au développement régional, qui a été lu une deuxième fois vendredi dernier et qu'étudie en ce moment le comité permanent de l'expansion économique régionale, ait enfin été adopté par le Parlement.

Alors, évidemment, il y aura d'autres consultations avec les provinces avant la prise des décisions définitives à l'égard de la désignation des régions prévue dans le bill. Toutefois, je puis donner au député la même assurance que le ministre a fournie la semaine dernière au Nord de l'Ontario: les intérêts de la région seront très présents à la pensée du ministre. A vrai dire, la situation dans le Nord de cette province inquiète les fonctionnaires. Je le répète, d'autres consultations auront lieu avec les provinces avant de prendre une décision définitive.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 27.)